

Alain Juppé  
Ministre d'Etat, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables  
20, avenue de Ségur  
75302 Paris 07 SP

19 Mai 2007  
Lettre Ouverte

Objet :

Concerne: affaire Michael Repacholi ex. haut fonctionnaire de l'OMS.

Dossier de présentation : [http://www.next-up.org/NewsOftheworld/WHO\\_OMS.php#1](http://www.next-up.org/NewsOftheworld/WHO_OMS.php#1)

Monsieur le Ministre d'Etat,

- L'OMS est en crise, cette semaine a eu lieu une réunion extraordinaire de ses Membres.  
Ce qui se passe à l'OMS est peu glorieux, c'est en réalité un deuxième scandale pire que celui du tabac:  
Communiqué [[Associated Press](#)].

Heureusement des hauts fonctionnaires de l'organisation ont placé leur conscience au-dessus du devoir de réserve et l'expliquent très clairement :  
[\[Lettre ouverte\]](#).

La communauté scientifique internationale constate elle aussi suite à une longue enquête au siège même de l'OMS à Genève de graves dysfonctionnements concernant l'organisation :  
Rapport complet [[The Lancet 09 May 2007 Use of Evidence in WHO recommandations. Diffusion Restreinte](#)].

- Néanmoins, certains actes ont été perpétrés sciemment en violation de la charte déontologique internationale de l'OMS, leurs conséquences doivent engager des responsabilités personnelles car elles sont susceptibles d'avoir d'importantes répercussions écologiques et sanitaires mondiales.

Cette possibilité pourrait être envisageable en ce qui concerne un personnage atypique :

Michael Repacholi de part sa position de haut fonctionnaire à l'OMS, responsable d'un vaste programme mondial sur les CEM (EMF) a commis de graves manquements aux devoirs, voire trahi la charge internationale qui lui avait été confiée.

Depuis le 11 juillet 2006 il a quitté ses fonctions au sein de l'OMS, mais les décisions qu'il a cautionnées dans sa branche ont toujours valeurs de droit.

Monsieur le Ministre d'Etat, la France qui a des représentants au sein du Comité Exécutif de l'OMS s'enorgueillerait de saisir la Direction Générale afin que conformément aux règlements de l'organisation, l'affaire M. Repacholi soit examinée dans les meilleurs délais pour manquements graves au devoir de sa charge.

- Concernant la France qui est une terre d'accueil . . . pour les honnêtes gens.

Depuis le 11 juillet 2006, M. Repacholi ne bénéficie plus des privilèges d'immunité qui sont attachés à son appartenance à l'organisation OMS.

Nous souhaitons que vous engagiez une enquête afin de déterminer si M. Repacholi est digne de résider épisodiquement sur le territoire Français où il possède un pied à terre près de la frontière Suisse, dans le cas contraire nous souhaitons qu'il soit déclaré personnage non grata sur le territoire Français.

Il y a en 2007 plus de 5 % de Français qui sont EHS [[EBM 25: 189-191,2006](#)] et ne peuvent concevoir qu'une telle personne puisse être présente sur le sol de notre pays.

- Je porte à votre connaissance qu'un pool d'ONGs mondiale a actuellement engagé les démarches nécessaires au niveau Judiciaire international afin que M. Repacholi puisse répondre de ses actes.

Au nom des ONGs mondiales engagées dans la lutte pour le devoir de salubrité publique et environnemental, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre d'Etat, en nos salutations les plus respectueuses.

[Next-up organisation](#),

le président,

Serge C.SARGENTINI

*Nb : Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.*